



Communiqué

Pour diffusion immédiate

MRC des Maskoutains

Près de 3,5 M\$ seront investis pour la restauration et la préservation du patrimoine

Saint-Hyacinthe, le 20 septembre 2022 – La MRC des Maskoutains est heureuse d'annoncer sa collaboration au *Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier* du gouvernement du Québec et de joindre sa voix à celles de la Ville de Saint-Hyacinthe et des municipalités de Saint-Hugues, Saint-Liboire et Sainte-Hélène-de-Bagot afin de dévoiler le plus important investissement en patrimoine jamais réalisé sur son territoire.

« Près de 3,5 M\$ seront investis pour la restauration et la préservation du patrimoine maskoutain. La MRC a été mandatée par les municipalités participantes pour assurer la gestion du programme et les demandes de subventions, a précisé M. Simon Giard, préfet de la MRC des Maskoutains.

Dans la nouvelle *Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire* du gouvernement du Québec, le patrimoine bâti occupe une place prépondérante pour le développement des milieux de vie, que ce soit par sa contribution indéniable au développement durable ou encore par la richesse de son caractère distinctif qui reflète l'identité culturelle des communautés qui l'habitent.

Afin d'assurer une meilleure préservation de ce patrimoine, Québec a mis en place le *Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier* qui se divise en deux volets :

- Le premier volet, en partenariat avec les municipalités, vise à soutenir financièrement les propriétaires privés d'immeubles patrimoniaux qui ont été identifiés comme étant de valeur supérieure lors d'un inventaire patrimonial et dont les caractéristiques sont protégées par des règlements municipaux, par exemple, les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Les sommes investies par l'ensemble des partenaires dans ce volet totalisent un montant de 1 475 000 \$ en subventions pour les deux années à venir pour les propriétaires privés admissibles au *Programme d'aide à la restauration patrimoniale* de la MRC qui est lancé aujourd'hui. La part du gouvernement du Québec représente 60 % du montant total.

- Le second volet vise à soutenir les municipalités pour la restauration des bâtiments patrimoniaux dont elles sont propriétaires.

Celui-ci représente des investissements de 2 M\$ sur deux ans, partagés de manière égale entre les municipalités et le gouvernement du Québec.

Bien que la gestion soit régionale, les investissements des municipalités et les subventions qui en découlent seront toutefois dédiés uniquement au territoire municipal concerné.

Dès aujourd'hui, le *Programme d'aide à la restauration patrimoniale* est lancé pour la Ville de Saint-Hyacinthe et les municipalités de Saint-Hugues et Saint-Liboire. La municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot se joindra au programme au courant de l'automne.

« Notre ville célébrera bientôt ses 275 ans d'histoire. Et parmi les témoins de cette longue période, on retrouve plusieurs résidences privées. Les entretenir tout en préservant leur cachet d'origine, représente un grand défi. Nous avons un rôle, comme communauté, pour protéger ces bâtiments qui ont une valeur inestimable pour notre patrimoine. Il est bien sûr possible d'utiliser notre pouvoir règlementaire. Mais le programme qui est annoncé aujourd'hui vise notamment à soutenir financièrement les travaux de restauration et de préservation de bâtiments de propriété privée. C'est un geste concret et positif pour nos belles ancestrales dont nous sommes si fiers à Saint-Hyacinthe », a mentionné M. André Beauregard, maire de la Ville de Saint-Hyacinthe.

La MRC des Maskoutains espère que d'autres municipalités du territoire se joindront au programme au moment du renouvellement de l'entente avec le ministère de la Culture et des Communications, prévu pour 2024.

| Fonds pour l'aide financière aux propriétaires privés | | |
|--|-------------|-------------|
| | 2022 | 2023 |
| Saint-Hyacinthe | 500 000 \$ | 500 000 \$ |
| Saint-Hugues | 187 500 \$ | 187 500 \$ |
| Sainte-Hélène-de-Bagot | 37 500 \$ | 37 500 \$ |
| Saint-Liboire | 12 500 \$ | 12 500 \$ |

| Investissements pour les bâtiments municipaux patrimoniaux | | |
|---|-------------|-------------|
| | 2022 | 2023 |
| Saint-Hyacinthe | 820 000 \$ | 820 000 \$ |
| Saint-Hugues | 100 000 \$ | 100 000 \$ |
| Sainte-Hélène-de-Bagot | 80 000 \$ | 80 000 \$ |

Pour connaître tous les détails du programme et obtenir le formulaire, rendez-vous sur le site Internet de la MRC au mrcmaskoutains.qc.ca. Vous pouvez également communiquer avec Robert Mayrand, chargé de projet en patrimoine au 450 774-3141, poste 5026 ou par courriel à rmayrand@mrcmaskoutains.qc.ca.

- 30 -

Avec la participation financière :



Source : Denyse Bégin
Agente de communication
MRC des Maskoutains
450 774-3141, poste 3137
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca



[MRC des Maskoutains](#)
[Comités de bassin versant maskoutains](#)
[Matinées gourmandes](#)

Citations des maires des municipalités participantes qui ne pouvaient assister au point de presse



« La Municipalité de Saint-Hugues est fière de participer au *Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier*, afin de soutenir les propriétaires privés d'immeubles patrimoniaux, identifiés comme étant de valeur supérieure, qui seront intéressés à investir dans un projet de restauration résidentielle. Notre patrimoine bâti fait partie d'une richesse collective à protéger et à mettre en valeur et c'est ce que souhaite faire la municipalité en adhérant à ce programme. »

- M. Richard Veilleux, maire de Saint-Hugues



« La municipalité est très heureuse de participer à ce programme qui permettra de mettre en valeur le patrimoine bâti de notre municipalité. Notre contribution, bien que modeste, constitue un début et elle témoigne de l'importance accordée au patrimoine par notre municipalité. »

- M. Yves Winter, maire de Saint-Liboire



« Le patrimoine bâti est une fierté pour Sainte-Hélène-de-Bagot, comme en témoignent les nombreux bâtiments qui ont été restaurés dans le respect des styles architecturaux. Le circuit patrimonial vous fait revivre la culture de notre communauté par ses structures emblématiques diversifiées. Grâce aux investissements annoncés, nous poursuivrons notre objectif de mise en valeur, mais aussi de protection de cette richesse qui fait de notre municipalité un lieu où le passé et le présent se fusionnent pour former un avenir riche en histoires. »

- M. Réjean Rajotte, maire de Sainte-Hélène-de-Bagot